

*L'alternative du commun*

Le colloque *L'alternative du commun* a reçu le soutien de :

Crédit Coopératif

Transform! (European network for alternative thinking  
and political dialogue)

FNRS (Fonds national de la recherche scientifique – Belgique)

Laboratoires Sopiapol et Lavue (Université Paris Nanterre)

Chaire ESS de l'UPEM (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

LabTop (Université Paris VIII – Vincennes-Saint-Denis)

ANR Programme PhiCenTrav (Approches philosophiques  
de la centralité du travail)

Institut de recherches de la FSU

Collège international de philosophie

[www.editions-hermann.fr](http://www.editions-hermann.fr)

ISBN : 979 1 0370 0088 0

© 2019, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

LES COLLOQUES  
CERISY 

## L'alternative du commun

Sous la direction de  
CHRISTIAN LAVAL, PIERRE SAUVÊTRE  
ET FERHAT TAYLAN

  
**hermann**  
*Depuis 1876*



Photographie de groupe lors du colloque de Cerisy *L'alternative du commun*  
qui s'est tenu du 8 au 15 septembre 2017  
© Archives Pontigny-Cerisy.

# Introduction

CHRISTIAN LAVAL, PIERRE SAUVÊTRE,  
ET FERHAT TAYLAN

On assiste depuis quelques années à une véritable « explosion » du thème du « commun », autant d'ailleurs dans le champ des pratiques que dans les réflexions théoriques. Il devient la référence centrale pour de multiples foyers de luttes et d'expérimentations politiques et économiques : mouvements altermondialistes et écologistes, défense des services publics, résistances paysannes, coopératives, expérimentations numériques collectives. Le commun est ainsi devenu le nom générique donné à des luttes actuelles contre le capitalisme néolibéral ainsi qu'à des expériences pratiques qui entendent démontrer que l'on peut faire et vivre autrement que sous la subordination au capital et à la bureaucratie d'État. Si le terme de commun connaît aujourd'hui un effet viral auprès des activistes et des chercheurs, cela tient à ce qu'il renvoie avec éloquence au *contraire* du néolibéralisme. Commun c'est déjà, dans le terme même, le contraire de concurrence, c'est aussi le contraire de propriété privée. Et c'est encore le contraire du pouvoir du petit nombre.

Mot riche de contestations, de valeurs et de promesses, il est dirigé à la fois contre l'appropriation politique des institutions publiques par des castes de politiciens professionnels et contre l'appropriation des ressources produites par des oligarchies économiques qui s'enrichissent de façon illimitée. En ce sens, on peut désormais parler d'un *mouvement mondial du commun* dirigé contre le néolibéralisme dans tous ses aspects. Et ce qui fait l'unité de ce mouvement c'est précisément qu'il s'oppose à une rationalité elle-même globale. Ce combat se mène depuis trois décennies contre les multiples formes et logiques d'appropriation privée des espaces, des ressources, des activités et des institutions, formes et logiques qui ont été grandement favorisées par la mondialisation capitaliste telle qu'elle est mise en place par les multinationales, les États et les organisations économiques et financières internationales. Il émerge dans des secteurs et sous des problématiques apparemment très dispersées : défense de l'environnement, nouvelles

pratiques économiques « alternatives », revendications d'une démocratie réelle dans le mouvement des places, nouvelles sociabilités et nouveaux rapports à l'espace urbain, transformation des services publics, essor des réseaux collaboratifs dans le domaine numérique, formes auto-organisées d'éducation et d'accès à la culture, etc. Plus précisément, le mouvement du commun est né à la confluence de préoccupations, d'aspirations et de possibilités nouvelles d'agir collectivement : la destruction des conditions élémentaires de l'existence pour les plus pauvres, la croissance des inégalités qui détériorent la vie sociale et enlèvent toute base à la citoyenneté, l'inquiétude face à l'accélération de la dégradation de la planète, l'aspiration à la participation directe aux choix collectifs, les possibilités de coopération offertes par une série de progrès technologiques. Combats sociaux, alternatives économiques, mobilisation écologique, innovations urbaines, lutte démocratique et potentialité du numérique sont en train de se rejoindre dans une même référence aux « communs », perçus et conçus comme les conditions et les bases de toute vie collective. Si l'on considère que le « commun » est actuellement le terme et le vecteur d'une unification des luttes sociales, économiques, écologiques, politiques et des expérimentations socio-économiques et culturelles, il s'agit d'un événement politique, certes en germe, mais aux potentialités considérables.

Parallèlement, mais non sans rapport avec cette conjonction pratique, un ensemble de travaux d'économie, d'histoire, de droit, de sociologie politique ou de philosophie dessinent un champ de recherche nouveau : les *commons studies*. À cet égard, on ne peut que rappeler l'importance des travaux sur le gouvernement des « communs » d'Elinor Ostrom, chercheuse américaine très connue depuis son « Prix Nobel d'économie » en 2009<sup>1</sup>. Ses travaux ont permis le renouvellement de la réflexion théorique en s'appuyant sur l'observation de pratiques de gestion et d'usage collectif qui concernent des communs naturels ou traditionnels, mais aussi des nouveaux communs de la connaissance<sup>2</sup>. Elinor Ostrom a commencé à émanciper la théorie économique et politique d'une très ancienne conception juridique puis économique selon laquelle le commun tiendrait à la nature intrinsèque de certains biens, par exemple l'air, la mer, la lune, la lumière du soleil, etc. Elle a

---

1. Cf. Elinor Ostrom, *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

2. Charlotte Hess et Elinor Ostrom (éd.), *Understanding Knowledge as a Commons. From Theory to Practice*, Cambridge, MIT Press, 2007.

fait la démonstration par ses enquêtes empiriques que ce n'était pas tant la nature du bien qui importait que l'organisation de l'activité collective, les règles que se donnait et que devait respecter une communauté d'usagers ou de producteurs. Son apport théorique tient à la mise en évidence de la relation qui existe entre le fonctionnement durable et efficace de certains modes d'exploitation et de gestion de ressources communes et leur construction institutionnelle réussie. Elle a pu ainsi faire apparaître le système des règles collectives d'auto-gouvernement sans lesquelles une communauté ne peut exploiter une ressource collective.

Sans doute, les travaux d'Ostrom ont-ils donné lieu à une sorte de nouvelle petite orthodoxie qui s'attache obsessionnellement à une définition canonique de ce qu'est une fois pour toute un « commun ». Mais on n'arrête ni l'invention pratique ni l'invention politique par une définition dogmatique, fût-elle d'origine juridique et économique. Que ce soit aux États-Unis, en Italie, en France, ou ailleurs, des juristes inventeurs de droits et de codes, des économistes à la recherche d'une nouvelle économie politique, des philosophes désireux de repenser la politique, ont donné au champ théorique et pratique des communs une dynamique créatrice qui a vite débordé le cadre ostromien. Cela renvoie à un phénomène assez fondamental. Si pendant une première phase les travaux d'Ostrom sur le gouvernement des ressources naturelles ont rencontré un tel écho auprès du mouvement social et écologiste, cela tenait à ce que l'heure était encore seulement à la « défense des communs » contre les agressions et destructions néolibérales, assimilées aux enclosures de la fin du Moyen Âge. Ces enclosures traduisaient un mouvement général de renforcement des droits des propriétaires sur leurs terres, leurs forêts, leurs étangs aux dépens des pratiques villageoises coutumières et au détriment des espaces communaux qui permettaient un usage collectif des ressources disponibles, à côté et par-delà les droits de propriété individuelle. Cette analogie historique entre le processus multiséculaire d'enclosures dans les campagnes et l'accroissement des droits propriétaires des grandes entreprises multinationales notamment sur les ressources intellectuelles a été un moment extrêmement fécond politiquement. Mais elle n'exprimait qu'un moment défensif, ou résistanciel. Très vite, ce moment a été dépassé et c'est moins d'une « défense des communs » ou d'un « retour des communs » ayant existé ou existant encore dont il a été question, que de la construction de communs dans tous les domaines. D'une conception strictement défensive on est passé progressivement à une conception plus offensive. Là est sans doute l'événement considérable de ces dernières années.

« Instituer les communs » et pas seulement « défendre les communs » : ce passage a lui-même été permis par des expérimentations pionnières dans le champ des technologies numériques, pratiques dont le principe régulateur est la co-production démocratiquement organisée, fondée sur l'idée de gratuité et de réciprocité. Ce qui se présente donc au départ comme une résistance au néolibéralisme se transforme rapidement en un mouvement proprement *instituant* de création de « communs », formant l'ébauche d'une ré-institution générale de l'existence collective sur la base du principe de commun.

La coopération réapparaît alors comme le véritable fondement de la richesse économique comme elle l'est du lien social. C'est évidemment une manière de renouer avec l'inspiration profonde du premier socialisme. Production économique et solidarité sociale peuvent aller ensemble si l'on réinstitue autrement le travail. Mais comme dans le premier socialisme, se repose alors la question centrale de la propriété. La propriété privée ou la propriété d'État ne sont pas des formes naturelles de rapport aux choses et de relations entre les hommes. Ces institutions humaines qui ont structuré notre condition historique peuvent être sinon supprimées entièrement, du moins altérées et subordonnées à des principes politiques et sociaux supérieurs. C'est que la pratique égalitaire et démocratique de « mise en commun » dans la production et l'entretien des ressources est inséparable d'un droit d'usage collectif des résultats de l'activité. On reconnaît là le principe même de la démocratie dans sa conception radicale et extensive : agir en commun ne va pas sans la co-participation aux décisions et la co-jouissance des biens dans l'usage partagé. Ce sont là les deux dimensions qui s'instituent dans les multiples initiatives qui tendent à se fédérer dans la référence aux « communs », servant ainsi de boussole à ceux qui s'en réclament.

C'est par cette double face, critique et constructive, que le commun émerge comme un des concepts politiques majeurs de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il a ceci de remarquable qu'il surgit aux confluences de pratiques nouvelles et de théorisations originales, comme si l'action était immédiatement réfléchie dans un lexique qui devait trancher avec celui du passé, notamment celui du socialisme de gouvernement ou du communisme d'État. On a pu ainsi observer ce parallélisme et même, bien souvent, un nouage entre travaux intellectuels et nouvelles pratiques dans le monde anglo-saxon, notamment avec la naissance d'Internet et les pratiques coopératives qu'il permet, mais aussi en Italie, avec les mobilisations considérables en faveur des « *beni comuni* » et les occupations de lieux faisant l'objet d'appropriations sociales



et citoyennes et, plus récemment, en Espagne avec l'élaboration par un certain nombre de « municipalités rebelles », dont notamment Barcelone, d'une « politique du commun ».

Mais cette profusion ne va pas sans une certaine confusion sur les significations du terme et le contenu du concept. On peut même ajouter que le terme est victime de son succès lorsqu'on considère la récupération généralisée dont il fait l'objet : il est peu de partis politiques à gauche, d'institutions ou d'associations, qui ne se réclament d'une manière ou d'une autre du « commun » et en font par ce recyclage un terme mou, sans consistance, sans vertèbres. Pour le dire autrement : un mot à tout faire, et qui ne dit plus rien. Mais c'est peut-être moins un défaut rédhibitoire que la rançon de l'émergence d'une catégorie nouvelle. Encore peu stabilisée, elle est tout à la fois une grille de lecture, notamment en droit et en économie, d'un certain nombre de pratiques et d'institutions, un principe d'expérimentation et de transformation de la réalité pour des *commoners* et un enjeu de discussion entre un certain nombre de théoriciens de différentes origines et appartenances disciplinaires. Au-delà de la « multifonctionnalité » du commun, la transdisciplinarité qui caractérise ce nouveau champ d'études ne rend pas toujours facile la communication entre les chercheurs. On tend en effet à mettre sous ce terme des conceptions très différentes, qui peuvent même parfois rentrer en contradiction les unes avec les autres si l'on songe par exemple à l'opposition entre les pratiques de l'économie collaborative hypercapitaliste et les expériences de « coopératives intégrales » tournées vers l'usage commun et l'« inappropriable ». Sur le plan politique, les points de vue peuvent diverger<sup>3</sup>. Certains voient dans la catégorie de commun la possibilité de recenser un ensemble de biens ou d'activités productives constituant un fonds de ressources partagées qui devraient échapper, par leur nature ou par nécessité morale ou encore par choix politique, à la sphère marchande et à l'emprise étatique. Le commun délimiterait alors une zone à occuper *entre* le marché et l'État. Peut alors s'opérer une requalification des expériences locales et sectorielles dans le registre du commun, voire un rapprochement entre le champ du commun et celui de l'économie sociale et solidaire. C'est là un débat central dans nombre d'associations, de réseaux ou de forums aujourd'hui. Pour d'autres, le commun est un principe qui permet de penser et de construire dès maintenant un *au-delà* du marché et de l'État, ce qui signifie qu'il est

---

3. Chantal Delmas, animatrice du réseau *Transform!*, en fait même ce qu'elle appelle l'un des principaux « dissensus » à l'intérieur du mouvement du commun.

conçu comme un principe transversal permettant de penser la transformation simultanée de l'économie, des institutions sociales et culturelles, des services publics et de l'État. C'est dire qu'ils le voient comme un principe à la fois « postcapitaliste » et « postcommuniste », du moins si l'on entend par là une manière de tourner le dos à la sinistre expérience des États communistes au xx<sup>e</sup> siècle. Mais si le commun est bien envisagé dans une optique révolutionnaire, il convient alors de déterminer s'il est une dimension immanente aux processus productifs d'une économie capitaliste qui fait de plus en plus appel à la coopération spontanée des travailleurs immatériels autonomes, comme le pensent par exemple Hardt et Negri – les premiers à avoir fait de « commun » au singulier un concept politique majeur –, ou s'il faut, plutôt que d'en faire une dimension de la production, en faire le principe d'une *ré-institution* de la société par elle-même, ce qui suppose alors de définir dans chaque cas spécifique les caractéristiques juridiques, politiques voire éthiques des institutions du commun, c'est-à-dire des *communs*. C'est la thèse défendue par Pierre Dardot et Christian Laval. Si l'on parle *des* communs, et non de chaque commun pris isolément afin de prévenir le risque d'aboutir à un archipel de *gated communities*, c'est parce que les caractéristiques de chacun d'entre eux doivent être définis non seulement intérieurement mais dans leur composition avec les autres communs dont le commun comme principe politique fournit la matrice. Dans tous les cas, il faut reconnaître que si le corps conceptuel du commun est désormais bien installé, nous nous trouvons dans une période de *problématisation stratégique du commun*, au sens où nous avons pour tâche de traiter un ensemble de questionnements, d'enjeux et de difficultés quant au rôle que le commun est appelé à jouer dans la lutte politique contre le néolibéralisme et dans l'ouverture d'une voie non capitaliste.

Le présent recueil de contributions qui ont été présentées pour la plupart au cours d'un colloque international à Cerisy-la-Salle en septembre 2017, entend participer à cette clarification des enjeux politiques du commun. Ce livre, tout en montrant l'avancée qu'ont connue ces dernières années les recherches sur les communs et sur le commun, se centre sur les conditions et les formes du commun conçu comme alternative politique. C'est dire qu'il prend le commun comme une nouvelle forme de pratiques sociales qui émerge dans les expériences contemporaines et non comme un ensemble de critères posés *a priori* par des disciplines savantes dont il suffirait de reconnaître les lieux et formes d'existence.

Ce point de vue stratégique sur les pratiques du commun permet d'éviter le piège qui guette nombre de travaux et de publications sur

les communs, et qui consiste à répartir les analyses en fonction de la *nature* des communs<sup>4</sup>. C'est ainsi que l'on devrait diviser le champ des communs en communs naturels, en communs immatériels ou numériques, en communs urbains, en communs productifs, en communs sociaux, selon une sorte de sectorisation qui, au niveau de l'objet, reproduit la division disciplinaire du travail académique. Ce livre réalise un renversement de perspective et de questionnement : plutôt que d'interroger la variation des formes que prend le commun dans les différents champs où il s'inscrit, il se demande ce que les pratiques du commun, dans leur diversité, transforment dans nos manières de faire de l'économie, de l'écologie, du droit, de la politique, donc en un mot dans notre manière de faire société. Le potentiel d'émancipation du commun ne se révèle pleinement que si on le considère comme un *principe transversal*.

Le plan du livre obéit à cette logique transversale. Il se déroule en trois moments. Le premier moment a consisté à réfléchir à la stratégie du commun et à en formuler le mouvement général (partie I). Le second moment, qui occupe le cœur de l'ouvrage (parties II à VI) correspond à un ensemble d'enquêtes dans différents champs (écologie, villes et habitat, économie, internationalisme) sur la manière dont les pratiques du commun sont instituées pour devenir ou non les vecteurs de l'alternative. Un dernier moment a cherché enfin à s'interroger sur les relectures de grands courants ou de grandes œuvres théoriques du passé que la position nouvelle de l'alternative du commun permet d'opérer rétrospectivement. Ainsi, la discussion des stratégies possibles d'une politique du commun est confrontée à la diversité des terrains explorée minutieusement par une série d'enquêtes, l'ensemble permettant de revisiter les apports d'Aristote, de Marx ou des socialistes à l'élaboration du commun.

À travers tout cela, la question qui insiste aujourd'hui au sein des initiatives pour le commun est celle de la possibilité d'un mouvement mondial du commun et des voies pour y parvenir. Une « cosmopolitique des communs » est-elle en gestation ou est-ce une vue de l'esprit ? Le premier sommet international municipaliste qui s'est tenu à Barcelone en juin 2017

---

4. Les communications faites lors de ce colloque étaient trop nombreuses, notamment dans les ateliers, pour trouver toutes place dans ce volume. Ce dernier s'efforce de rendre néanmoins les problématiques principales qui se sont dégagées des différentes journées. On notera que la conférence de Leslie Kaplan, qui a été un moment de ponctuation important de cette décennie, a été publiée séparément, sous le titre *Mai 1968, Le chaos peut être un chantier, conférence interrompue*, Paris, P.O.L., 2018.

et a été suivie de plusieurs sommets régionaux à l'automne 2018 ont posé les premiers jalons d'un mouvement mondial des acteurs du commun qui repose d'abord sur la communication et l'échange de pratiques. D'autres questions se profilent, en particulier celle de la mise en place de pratiques de fédération des communs transnationaux : comment plusieurs communs ancrés dans différents pays peuvent-ils agir de concert pour doubler la puissance de la démocratie par la démocratie de la puissance ?

## I. STRATÉGIES

Cherchant à établir ce que pourrait signifier une stratégie politique du commun, **Pierre Dardot** critique le rôle que le concept de stratégie, comprise avant tout comme moyen de vaincre l'adversaire, a eu historiquement dans la théorie et la pratique politique au sein de la tradition marxiste. La fascination pour le modèle militaire de la guerre et la construction corrélative d'un État au pouvoir centralisé capable de rivaliser avec l'État bourgeois sont les deux traits structurants de cette tradition : reprenant d'Engels le schéma de la guerre entre deux armées, Lénine définit le modèle militaire du parti comme état-major ; Gramsci théorise au sein de la « guerre de position » la nécessaire transformation en État du parti visant la conquête de l'État, tandis que Laclau et Mouffe développent une « stratégie de construction de l'ordre nouveau » poursuivie en une théorie populiste qui fait dépendre l'hégémonie de la propension du leader représentant. Dans tous les cas, la logique des moyens employés pour l'affrontement stratégique finit par l'emporter sur la fin de l'émancipation jusqu'à en produire la négation. La manière d'éviter ce retournement, et donc la logique adéquate d'une stratégie du commun, est de reconnaître une immanence de la fin à la mise en œuvre des moyens, autrement dit, de faire de l'émancipation, de l'autogouvernement dans le cas du commun, le moyen même de la lutte pour le commun.

**Pierre Sauvêtre** s'engage dans un bilan critique des travaux d'Ostrom qui s'inscrivent étroitement dans les politiques développementalistes des années 1970, pour mieux souligner la différence d'une vision néolibérale des biens communs qu'elles ont promues à la fois pour affaiblir l'État et responsabiliser les communautés vis-à-vis du marché, avec celle de la construction du commun comme espace institutionnel public non étatique – travaillée ici dans le contexte de la guerre de l'eau en Bolivie. Le contraste entre le registre des biens communs et le principe politique du commun se trouve ainsi clairement souligné, d'autant plus que le premier renvoie aux politiques internationales de

développement nord-américaines, émanation théorique du courant du *Public choice* et de sa critique du gouvernement bureaucratique, tandis que le second est associé à l'expérience de la *Coordinadora* en Bolivie qui se présente comme un mouvement d'une partie de la société pour délibérer et décider collectivement des normes de la gestion des ressources fondamentales, en lieu et place du marché et de l'État.

**Judith Revel** déploie une « cartographie » du commun à travers cinq axes (gouvernance, inappropriabilité, production, subjectivation et institution) qui sont autant de directions prises par la réflexion contemporaine sur ce concept, et dont elle estime que leur compossibilité, si elle n'est pas impossible, est à construire politiquement. Après avoir remarqué que, dans ses acceptions courantes – les « communs » au sens des espaces fonctionnels devant rester à l'écart du théâtre de la représentation sociale, et l'adjectif « commun » au sens de l'appartenance homogène –, le commun relevait d'un « régime d'invisibilité », elle souligne au contraire que la pensée et la pratique contemporaines qui se sont emparées du commun cherchent à l'intégrer dans un « régime de visibilité sociale et politique ». En libérant le commun de l'idée de « bien(s) », la pensée du commun comme forme de gouvernance a permis d'extraire ce concept de l'alternative remontant au droit romain du public et du privé, en ouvrant la possibilité d'une « construction sociale décrochée du régime de la propriété ». Inappropriable, le commun l'est notamment en tant que produit du nouveau régime cognitif de travail mobilisant savoirs, relations et affects, ce qui n'empêche pas pour autant le capitalisme financiarisé de vouloir se l'approprier. Or c'est pour cette raison que le commun comme produit du travail humain doit être soutenu du commun comme nouvelle subjectivité de classe et du commun comme institution anti-capitaliste, lesquelles sont du reste en voie de constitution dans les luttes actuelles.

**Lorenzo Coccoli** s'attache précisément à éclairer l'internationalisme du commun, bien distinct des formes d'internationalisme que le mouvement ouvrier et révolutionnaire avait connu auparavant, en ceci que les points d'expérimentation du commun – à l'instar de l'occupation de l'usine italienne RiMaflow impliquent des processus d'emprunts réciproques, plutôt que d'émaner d'un centre unilatéral. Caractérisé par son orientation conflictuelle à l'égard des anciens régimes propriétaires, l'absence d'un sujet politique précédant l'activité de mise en commun et son fonctionnement horizontal, cet internationalisme constituerait ainsi un « champ réticulaire d'expérimentation institutionnelle à l'échelle mondiale », rétif à la fois au nationalisme populiste qu'à la mondialisation promue par les élites.

**Christian Laval** se demande comment le principe politique du commun peut permettre la démocratisation des services publics actuels. Mettant en évidence que ceux-ci font l'objet d'une administration exclusive par l'État qui s'en est approprié historiquement le champ en les détachant des rapports sociaux directs par la monopolisation de la définition de l'intérêt général et de la chose publique, il souligne que le socialisme et la gauche en France ont eu partie liée avec le projet d'extension des services publics par la nationalisation étatique. Si la tradition sociologique et solidariste a tenté d'en proposer une version non souverainiste, les services publics n'en restent pas moins dans cette conception l'apanage de l'administration étatique. Deux modèles historiques ont néanmoins correspondu à une démocratisation des services publics en dehors de l'étatisation : le modèle « professionnel » ou autogestionnaire de gestion des services publics par les syndicats ou les conseils de travailleurs (comme dans la Catalogne révolutionnaire entre 1936 et 1939), qui a eu aussi tendance à favoriser une démocratie des producteurs au détriment des usagers et des citoyens, et le modèle « citoyen » et communal (comme dans la Commune de Paris), qui dans certaines visions communalistes comme celle de Bookchin peut aboutir à un souverainisme municipal faisant des agents de l'administration de purs exécutants des décisions de l'assemblée communale. C'est par conséquent à travers la construction d'institutions d'autogouvernement associant dans des formes de délibération et de décision communes les producteurs, les usagers et les citoyens qu'une véritable démocratisation des services publics pourrait voir le jour.

Le commun comme antidote à la souveraineté, telle est aussi la motivation centrale de la stratégie proposée par le juriste **Michele Spanò** : de manière assez inattendue, le droit privé – victime d'une séparation historique d'avec le droit public institué par ce dernier –, une fois débarrassé de la souveraineté du sujet, apparaît alors comme une forme autonome d'institution du commun. Immanent aux rapports sociaux et repensé comme infrastructure du commun, le droit privé permet selon Spanò de court-circuiter la transcendance de la représentation propre à la souveraineté, revendiquant pleinement son caractère civil. **Daniela Festa** met également en évidence l'outil que le droit représente pour les mouvements des communs en analysant, à travers deux voies, les nouveaux usages politiques du droit qu'a rendu possible le mouvement italien des biens communs (*beni comuni*). D'une part, le problème de l'institution juridique des communs comme formes adaptées à la plasticité des sujets et des besoins sociaux a fait surgir l'espace d'un droit autonome de l'État, qui n'est plus la prérogative du souverain mais le produit des pratiques

sociales ; autrement dit la perspective de l'auto-institution du droit par la société. D'autre part, la perspective italienne sur les *beni comuni* développée par la commission Rodotà, en définissant les biens communs comme des fonctions utiles à l'exercice des droits fondamentaux de la personne, offre une vision du lien entre le développement de la personne et ses droits qui ouvre une brèche dans le paradigme propriétaire fondé sur la dichotomie du sujet titulaire et du bien par la mise en avant de la relation entre les droits et un ensemble d'usages collectifs.

Or, faire de l'institution du commun un principe stratégique à l'œuvre dans différents domaines doit aussi affronter le défi posé par les enquêtes du terrain, d'autant plus que l'expression même de « biens communs » est désormais devenue une référence quasi obligatoire et officielle dans de nombreuses politiques publiques, servant souvent à justifier l'hégémonie de tel ou tel acteur politique. Ainsi, les sections suivantes affrontent cette difficulté par des enquêtes, des études d'expérimentations du commun dans les principaux domaines concernés.

## II. ÉCOLOGIES POLITIQUES

Il est bien connu que le registre ostromien s'est élaboré de manière privilégiée comme une perspective de gouvernance locale des ressources naturelles, faisant des biens communs une référence centrale en ce domaine. Or, la compréhension strictement individualiste de l'action collective, mobilisée dans le sillage d'Ostrom et des politiques développementalistes des *commons* s'avère être en accord avec les stratégies néolibérales d'affaiblissement des États, ainsi qu'avec la disciplinarisation des individus vis-à-vis des exigences du Marché. Comme le montre l'enquête de **Mauve Létang** concernant l'Inde et le Népal, la formulation des politiques publiques en termes de commun peut aussi paraître dans les pays du Sud comme une *injonction* de modernisation : la manière dont les États font semblant d'encourager les pratiques locales de gestion des ressources tout en prenant les décisions centrales selon la politique du développement peut conduire à une mainmise des élites sur les terres collectives. L'insistance sur la participation peut dissimuler les hiérarchies, tandis que la prise en considération du seul individu rend invisibles les structures sociales.

La communauté suffit-elle à « faire du commun » ? C'est la question que posent **Claude Le Gouill** et **Franck Poupeau** à partir du cas des communautés andines dont les luttes – en premier lieu la fameuse guerre de l'eau à Cochabamba – ont souvent été interprétées comme

des politiques alternatives d'institution du commun. Or, le mode de « gestion communautaire » des biens pensé dans le sillage des travaux d'Ostrom ne serait-il pas une idéalisation du local ou une « romantisation de la communauté » peu informée des rapports de force réels inter- et intra-communautaires ? Selon les auteurs, dans le cas des communautés andines, la référence aux coutumes et aux communautés n'est pas suffisante pour porter un projet politique alternatif. Une analyse sociopolitique de ces communautés en termes de logique d'appartenance sociale vient ici contrecarrer les explications substantialistes basées sur l'ethnicité, d'autant plus que la mobilisation passive du « local » a pu servir aux intérêts hégémoniques.

Ces mises en garde sont précieuses pour éclairer les faiblesses d'une certaine mobilisation publique ou internationale en faveur des « communs » ou de la « propriété commune » dans la gestion des ressources naturelles, comme en témoigne également l'enquête de **Fabien Locher** concernant le gouvernement des océans depuis 1950, ainsi que son prolongement en termes de *global commons*. Il s'avère que les savoirs concernant la finitude des ressources marines sont alors élaborés à travers un prisme néomalthusien, dont celle de G. Hardin. Selon ce discours, les ressources marines communes, parce qu'elles sont exploitées par les pêcheurs considérés comme des acteurs économiques animés par le seul intérêt individuel, seraient vouées à l'épuisement. La thèse d'une supposée « tragédie des communs » conduit ici à la défense du contrôle étatique des usages de la mer, au détriment des communautés de pêcheurs jugés incapables de gérer les ressources qu'elles exploitent. Dans cette littérature, les acteurs et les ressources en question, à savoir les pêcheurs et les poissons sont analysés comme des agents autonomes, abstraction faite de leur interaction avec leur milieu, selon une approche que Locher qualifie très justement de « cosmologie scientifique du non-lien ».

Au contraire, c'est une cosmologie du lien étroit du collectif et du milieu qu'on trouve dans la loi *Te Awa Tupua* – analysée ici par **Ferhat Taylan** –, récemment promulguée par le Parlement de Nouvelle-Zélande qui reconnaît le statut de personnalité juridique à l'ensemble vivant formé par la rivière Whanganui et le collectif Maoris qui l'habite. Il s'agit ainsi d'une stratégie novatrice d'inséparabilité juridique des collectifs humains et des milieux naturels qu'il convient d'aborder en tant que politique du commun, dans la mesure où la rivière Whanganui se trouve soustraite à la propriété publique et privée pour être prise en charge par ses habitants. Cette stratégie renvoie dos à dos, en permettant d'éviter l'impasse d'une écologie politique posant les êtres humains face à la nature comme des



sujets vis-à-vis d'un objet, les options du renforcement des droits du sujet propriétaire de biens naturels d'une part, et de la personnification juridique de la nature d'autre part. Taylan explique ensuite comment cette nouvelle stratégie de reconnaissance juridique rompt avec le paradigme juridique occidental de l'*imperium* et du *dominium* qui réduit les êtres naturels à des objets dont on peut abuser, pour les considérer au contraire comme des milieux inappropriables correspondant à des usages et à des relations affectant la vie des collectifs humains.

Toutefois, la question des frontières de la communauté comme sujet pratique de mise en commun demeure complexe, dès lors qu'il s'agit de décider du gouvernement des espaces collectifs dont les modes de propriété sont pluriels et conflictuels. Ainsi, **Isabelle Bruno** et **Grégory Salle**, en abordant la plage comme un territoire contesté car – dans certains cas – appropriable privativement ou aménagé selon les goûts des classes supérieures, ainsi qu'en témoignent les conflits politiques et juridiques sur les plages de *Pampelonne* en France et celle de *Martin's Beach* à San Francisco, affrontent l'épineuse question de savoir à qui les plages sont destinées.

### III. HABITAT ET VILLES

**Marie-Hélène Bacqué** pose la question « sociale » du commun, en s'interrogeant sur la possibilité ou non de l'existence d'un commun des quartiers populaires à partir de l'expérience du collectif ACLEFEU né à Clichy-sous-Bois et de la coordination Pas sans Nous. Elle montre à travers ce cas que le commun doit nécessairement se construire à partir des rapports sociaux et identitaires tels qu'ils sont, si bien que l'idée d'une institution abstraite du commun représente la limite d'une approche purement politique du commun. En dépit de la difficulté qu'il y a à former un nous fondé sur la co-obligation et la co-décision démocratique au sein de rapports conflictuels, elle souligne néanmoins qu'un commun des quartiers populaires est en devenir. **Claire Carriou**, à partir de deux cas d'étude, celui du Grand Portail à Nanterre et celui du Village Vertical à Villeurbanne, souligne que les questions des communs dans l'habitat se décline à trois niveaux (communauté résidentielle, ensemble urbain et droits sociaux) qui peuvent s'articuler de manière paradoxale, la dimension de commun à tel niveau pouvant se conjuguer avec sa limitation à tel autre.

Prenant pour objet la mise en commun des ressources immobilières et foncières, **Anne D'Orazio** montre d'une part que le mouvement

pour l'habitat participatif, qui se structure en France au tournant des années 2000 et trouve une reconnaissance dans la loi ALUR de 2014, correspond à une dynamique fondée sur la production instituante de l'espace commun à l'échelle du logement comme à l'échelle du quartier qui représente une alternative à la propriété privée individuelle. Elle indique ensuite comment la création des organismes fonciers solidaires (OFS) intégrés dans cette même loi, en permettant d'extraire le foncier de la spéculation marchande, signifie l'institution d'un bien commun (rural ou urbain) du sol garanti par l'acteur public.

**Veronica Pecile** montre comment, dans le cas de Palerme en Sicile, la rhétorique des communs s'est imposée dans les discours des différents protagonistes de la scène politique municipale. Objets d'un conflit d'hégémonie, les « communs » deviennent un signifiant flottant qui peut incorporer aussi bien les politiques publiques inclusives de la municipalité que les pratiques autonomes des activistes sociaux.

#### IV. ÉCONOMIE ET TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL

Comment penser l'externalisation du travail et de la production du point de vue du néolibéralisme et du commun ? **Patrick Cingolani** propose de lire l'externalisation comme un mouvement paradigmatique du capitalisme contemporain, caractérisé à la fois par la désagrégation de la communauté productive et d'un effacement corrélatif du commun. La sous-traitance, le travail temporaire, la *franchisation*, l'émergence de nouvelles catégories de travailleurs précaires sont des manifestations évidentes de cette externalisation du travail, contribuant à dénouer les formes de solidarité historiquement établies entre les travailleurs. Une analyse détaillée des formes actuelles d'externalisation est suivie, sans aucune facilité eschatologique qui imaginerait une riposte spontanée des travailleurs précarisés, par un appel à l'invention des nouvelles formes de solidarité. Justement, celles-ci sont explorées en profondeur dans l'article que **Massimiliano Nicoli** et **Luca Paltrinieri** consacrent à « l'entreprise commune ». Critiquant l'utopie néolibérale de la « fin du travail » concrétisée dans le *platform capitalism* – Uber, Airbnb, etc. –, ils en montrent les continuités avec les principes néomanagériaux. L'envers de ces pratiques s'intitule le *platform cooperativism* qui réinvestit le milieu numérique en vue d'une réorganisation du travail fondée sur le principe du commun. Le coopératisme de plateforme trouverait alors dans l'économie numérique un lieu de lutte pour créer un « dispositif

délibératif en vue de la décision collective », ouvrant la possibilité des nouvelles formes de mutualisme à l'âge du travail numérique.

Toujours dans le registre des possibles institutions du commun, **Benoît Borrits** soutient que le coopératisme, en rupture avec la logique du capital en ceci que l'objet social de l'activité est ici premier, gagnerait à faire du commun son principe pour retrouver son inspiration démocratique et participative. La présence du capital dans la coopérative devrait être dépassée selon Borrits par une double stratégie de la socialisation du revenu et le financement de l'entreprise par endettement, en vue d'une politique du commun et d'une plus grande démocratie dans la réalisation de l'objet social. Dans ce cadre, la notion de sociétaire disparaîtrait en laissant le pouvoir de décision à l'ensemble des travailleurs présents dans l'entreprise. Une perspective similaire de démocratisation de travail est proposée par **Alexis Cukier** qui, discutant le modèle de la double fédération des communs sociaux-économiques et des communs politiques développé par Dardot et Laval dans *Commun*, propose plutôt de fusionner la démocratie politique et la démocratie économique dans l'institution unique d'un « travail démocratique » fondée sur un statut de « travailleur-citoyen » qui confie les décisions politiques aux travailleurs.

S'intéressant au problème du traitement inégalitaire de la reproduction sociale, **Francine Mestrum** critique et rejette la solution qui consisterait à en garantir la rémunération par un revenu de base. D'une part, la solution du revenu de base part d'un constat erroné sur la démonétisation de la reproduction, et elle implique d'autre part une vision non seulement dépolitisante mais individualisante qui menace la protection sociale et la solidarité sur laquelle elle est fondée. Plutôt que de risquer de renforcer encore le libéralisme en tentant de lier les communs au revenu de base, il faut se doter d'une conception des communs sociaux et instituer la protection sociale comme un commun.

En partant des analyses de Polanyi concernant la transformation de la terre, du travail et de la monnaie en marchandises fictives, **Jean François Bissonnette** se penche sur la question de la monnaie, peu travaillé du point de vue d'une économie politique du commun. En s'interrogeant sur les conditions de possibilité d'une monnaie du commun, Bissonnette revient sur le rapport entre monnaie et dette, en constatant que de la même manière que les paysans ont été dépossédés de la terre et les travailleurs du produit de leur travail, les communautés ont été dépossédés de leur monnaie lorsque le pouvoir de créer celle-ci a été confisqué par des institutions privées en vue d'en tirer bénéfices par la prise d'intérêts. Ce sont alors les formes de solidarité entre endettés,

comme celles organisées dans le sillage d'Occupy Wall Street ou du groupe militant Positive Money qui paraissent riches d'alternatives en vue d'une monnaie du commun, « c'est-à-dire une monnaie qui soit sous le contrôle de la communauté de ses usagers et qui intègre dans son mode de fonctionnement des valeurs d'égalité et d'autonomie individuelle et collective ». Enfin, pour clore cette séquence des possibles institutions du commun, **Arnaud Mège** mène une enquête sur les militants du mouvement de la décroissance en montrant que s'ils peuvent diverger du point de vue de leurs postures politiques, notamment du point de vue du rôle qu'il convient d'accorder à l'État ou de l'opportunité de participer aux élections, ils convergent en revanche autour d'un agir commun consistant dans la construction, autour de certains lieux ou de certains objets, de nouveaux usages écologiques, leur permettant ainsi de vivre leur quotidien en conformité avec leur éthique.

## V. PRATIQUES NUMÉRIQUES ET PÉDAGOGIQUES

**Lionel Maurel** se penche sur l'examen des communs numériques s'appuyant sur des licences libres, et discute les choix faits par différentes initiatives en termes de participation ouverte ou fermée, de restriction ou non des usages commerciaux, de rapport à l'illégalité, et de stratégies de protection qu'elles envisagent. Il en ressort un tableau très instructif des choix et des conflits que traversent aussi bien les grands projets comme Wikipédia que d'autres initiatives moins connues du grand public. Prenant pour objet l'industrie des biens culturels, **Valérian Guillier** souligne que la catégorie de communs a été beaucoup mobilisée autour des questions d'accès, mais que la dimension politique de la formation d'une communauté autour du bien avait été souvent beaucoup moins investie, notamment par les juristes. Analysant le cas d'un *webcomic* (*Pepper&Carrot*) autour duquel son auteur a cherché à constituer une communauté, il évalue les outils utilisés pour développer cette dimension politique tout en signalant leurs limites. **Léa Eynaud** et **Frédéric Sultan** s'appuient sur une liste d'échange informatique utilisé surtout par les militants et les chercheurs pour s'interroger sur les usages de la catégorie de biens communs et du commun. Il s'avère que la culture numérique est prééminente dans la constitution de la pluralité au sein même du mouvement des/du commun(s).

S'interrogeant sur ce que pourrait être un « commun éducatif », **Francis Vergne** souligne que différentes expériences éducatives auto-gestionnaires (établissements autogérés, centre universitaire expérimental

de Vincennes, expériences éducatives populaires dans des contextes néocoloniaux, pédagogie institutionnelle), en dépit de leurs difficultés à entraîner un mouvement d'émancipation éducative d'ensemble, ont fait affleurer des questions et posé des jalons pratiques autour des rapports sociaux à l'école et des formes institutionnelles d'une éducation libre qui fournissent la base pour une éducation en commun.

## VI. DIMENSIONS INTERNATIONALES ET EXPÉRIENCES LOCALES

S'intéressant au Sommet municipaliste internationaliste des « Villes sans peur », dont la première édition s'est tenue à Barcelone en juin 2017, **David Hamou** signale d'abord combien le commun sert la vitalité de la politique municipaliste de développement de la démocratie locale. Il s'attarde ensuite sur les défis d'une politique dont l'efficacité dépend néanmoins de sa capacité à dépasser l'échelon local et à mettre en avant un fédéralisme transnational qui doit éviter les pièges d'une structure internationaliste hiérarchisée pour maintenir intacte sa dimension d'auto-gouvernement. L'une des clés de cette dynamique est de parvenir à articuler les luttes à l'intérieur et en dehors de l'institution sans retomber du côté de l'inertie des premières ou de l'isolement des secondes. Observateur de « l'écosystème des communs » à Barcelone, **Alain Ambrosi** décrit la richesse des expérimentations qui fourmillent autour des communs dans la capitale catalane et synthétise neuf propositions propres à impulser une politique du commun qui lui paraissent faire consensus parmi les activistes, de l'invention d'une autre manière de faire de la politique à l'élaboration d'un nouveau cosmopolitisme des communs, en passant par le féminisme et le coopérativisme des plateformes.

**Delphine Thivet** s'intéresse au mouvement paysan international La Vía Campesina en tant que pilier central d'une « Internationale du commun » en devenir. Le défi est de montrer les formes de solidarité internationale entre les *commoners* paysans, là où ces derniers ont souvent l'image d'un individualiste conservateur. Articulé autour des mots d'ordre forts tels que la « souveraineté alimentaire », ce mouvement s'apparente à une politique du commun notamment en ce qu'il s'oppose aux différentes formes d'accaparement de terres et de privatisation des ressources génétiques végétales.

S'il est vrai que l'internationalisme du commun suscite de l'espoir, il importe aussi de se rendre compte des divergences entre les contextes de réception et d'élaboration de la problématique du commun.

Ainsi, le collectif de chercheurs brésiliens, **André Dal'Bo Da Costa, Selma Cristina Silva de Jesus, Ana Paula Pacheco et Nilton Ken Ota** posent la question de savoir si, dans un pays comme le Brésil – mais on pourrait tout à fait convoquer des expériences similaires dans d'autres pays d'Amérique du Sud ou au Moyen-Orient – où la construction de la sphère publique s'avère marquée par la dictature militaire, l'héritage de la colonisation et de l'esclavage, une stratégie du commun pourrait se mettre en place. Lorsque les rapports sociaux sont plus inégalitaires que la plupart des pays européens, la lutte pour la propriété collective reste cruciale et la violence d'État s'avère systématique, la stratégie politique du commun pourrait-elle véritablement fonctionner ? Les chercheurs montrent que, du mouvement pour la gratuité des transports en commun jusqu'aux luttes des communautés indigènes pour cultiver les terres publiques ou les luttes pour le droit au logement, les cas de la politique du commun existent, même si la catégorie de commun est encore peu présente dans les luttes au Brésil.

## VII. RÉTROSPECTIVES : THÉORIES DU COMMUN À LA LUMIÈRE DES PRATIQUES

*Last but not least*, la dernière partie est consacrée à ce que les pratiques du commun font rétrospectivement à leurs multiples théorisations. **Haud Guéguen** prolonge la lecture d'Aristote que font Dardot et Laval, interrogeant le lien entre le commun et la délibération. Après avoir évacué la piste d'une capacité délibérative comme présupposition anthropologique du commun – élément fort décevant chez Aristote car réservé aux citoyens –, Guéguen s'attache à éclairer le fait qu'Aristote conçoit la délibération comme une sphère d'action liée à « ce qui nous concerne », comme à ce qui est « faisable » ou « possible ». À partir de là, trois éléments permettent de penser le commun dans une perspective contemporaine à partir d'Aristote : le fait que la constitution du commun exige elle-même le processus délibératif, le caractère situé du champ du délibérable, la solidarité du commun et du possible.

**Philippe Chanial** se penche sur les liens entre le commun et les socialismes de l'association en France, à travers Proudhon mais surtout l'utopie de la sociocratie chez Fournière, compagnon de Mauss et défenseur de « l'autodéterminisme le plus complet ». La sociocratie s'appuie sur la force des individus librement associés qui « socialisent » l'économie et partent à « la conquête de l'État ». Si la société n'est pas devenue une grande coopérative réalisée comme le pensaient les socialistes, certaines

orientations de cette lignée n'en présentent pas moins une actualité pour une politique contemporaine du commun, en pensant notamment le collectif comme condition de l'autonomie. Selon Chaniel, la leçon des socialismes – et celui de Mauss tout particulièrement – consiste à rendre compte des types particuliers de collectif que supposent les institutions communes, à bien saisir cette « délicate essence du social », au-delà de la pure performativité d'une auto-institution.

Les écrits de Marx sont convoqués d'une double manière, en discussion avec la manière dont Dardot et Laval les ont lus dans *Commun*. D'une part, **Luca Basso** explore les manières dont le thème du commun est travaillé par Marx, notamment à travers le problème de la relation entre communauté, commun et communisme. La distinction entre communauté apparente et communauté réelle, la réciprocité entre le social et le politique, l'analyse marxienne des communautés précapitalistes sont discutées par Basso qui conclut que la question du commun se pose de manière instable chez Marx, en raison notamment du rapport complexe entre théorie et pratique. D'autre part et de manière plus affirmative, **Franck Fischbach** défend l'idée, marxienne selon lui, d'une immanence du commun au social, au sens où le lieu du commun n'est pas l'État mais la société. Fischbach éclaire d'abord, chez Marx, les sources allemandes de la critique de la captation de la politique par l'État, notamment chez Bauer qui établit que la vie sociale réellement commune n'est pas une vie étatique. Or, là où Bauer comprend le commun à partir de l'universel et du générique, Marx défait ce lien pour le penser comme activité. Ensuite, la lecture de *l'Idéologie allemande* permet de montrer que l'institution du commun présuppose l'unification voulue des travailleurs, autrement que ne le fait la division sociale du travail. La difficulté provient alors de l'idée selon laquelle la classe révolutionnaire serait représentante de toute la société, mais, précise Fischbach, il importe ici que, selon Marx, les travailleurs en s'unifiant produisent l'unification réelle de la société, qui devrait devenir une communauté effective. Ainsi, on trouverait dans *l'Idéologie allemande* une critique de l'État *et* de la classe, conduisant à penser une institution du commun qui soit inhérent au social.

**Hervé Oul'hen** montre, à partir d'une lecture de *Critique de la raison dialectique* de Sartre, qu'il n'y a pas lieu d'opposer le social et le commun, le groupe et la sérialité. La contribution de Sartre au débat sur la *praxis* commune serait ainsi d'arriver à une dialectique du commun, le social étant à la fois condition et effet du commun. **Pauline Julien**, en s'appuyant sur les travaux de Jacques Rancière, Étienne Balibar et

Antonio Negri, souligne que le concept politique de commun désigne le sujet politique qui se constitue comme une alternative à la représentation, par ses deux dimensions d'excès démocratique et de praxis productive.

Enfin, **Emine Sarikartal** propose – en discussion avec Rancière, Hardt, Dardot et Laval –, de penser ce que pourrait être le commun de l'art à travers une conception de l'esthétique comme expérience sensible, au fondement du politique. Rappelant la manière dont Jacques Rancière conçoit le lien entre esthétique et politique à travers la notion de partage du sensible, c'est-à-dire la façon dont les uns et les autres participent au commun, Sarikartal souligne en revanche que le commun chez Rancière est loin d'être une co-activité. Michael Hardt à son tour remarque qu'une telle conception reste statique et lui oppose l'approche « dynamique » qu'il a élaborée avec Negri en termes de production immatérielle, rapprochant le travail artistique et le travail économique. Ainsi une logique du produit semble dominer le commun de l'art. Sarikartal, critiquant ces deux conceptions, fait l'hypothèse qu'une conception élargie de la *performance* – sous ses aspects collectif, mimétique et critique formulés par Marvin Carlson – peut permettre de penser le commun esthétique. Cette conception implique une certaine interprétation de la mimésis qui se comprend à partir de sa dimension pratique : une performance artistique peut être alors l'occasion du commun, parce qu'elle est le lieu d'une action mimétique ici-maintenant, collective et critique.

Cet ouvrage retrace les travaux qui se sont déroulés dans le cadre du colloque *L'alternative du commun* à Cerisy-la-Salle en septembre 2017. Il est remarquable que ce lieu qui a toujours su refléter et même anticiper les mutations de la réalité et de la pensée accueille aujourd'hui les chercheurs et les praticiens qui, dans toute leur diversité, font une place au commun, au point que l'on pourra sans doute parler à l'avenir d'un véritable *cycle du commun de Cerisy*<sup>5</sup>. C'est l'occasion aussi pour nous de remercier les responsables du Centre culturel international de Cerisy, et notamment Édith Heurgon, qui nous ont accueilli dans les meilleures conditions, et de remercier également celles et ceux qui ont fait de cette décade un succès, par le nombre et par la qualité des contributions dont le lecteur pourra se rendre compte à la lecture des textes qui suivent.

---

5. En 2016, Cerisy a accueilli le colloque *Vers une république des biens communs?* (publié aux éditions Les liens qui libèrent), et il accueillera un troisième colloque intitulé *Territoires solidaires en commun (controverses à l'horizon du translocalisme)* en juillet 2019.



## Les auteurs

**Alain Ambrosi**, chercheur indépendant et vidéographe, est co-fondateur de Global Community Networking Partnership.

**Marie-Hélène Bacqué** est professeur en études urbaines à l'Université Paris Nanterre (UMR 7218 – LAVUE, laboratoire Mosaïques). Elle travaille sur les transformations des quartiers populaires et la démocratie urbaine en France et aux États-Unis. Elle a, dans ce cadre, co-rédigé un rapport sur la participation dans les quartiers populaires remis à François Lamy, alors ministre de la Ville, en juillet 2013. Elle a par ailleurs participé, avec Mohamed Mechmache, à la création de la coordination nationale des quartiers populaires Pas sans Nous.

**Luca Basso** est professeur de philosophie politique à l'université de Padoue. Parmi ses publications : *Individuo e comunità nella filosofia politica di G. W. Leibniz* (Rubbettino, 2005) ; *Socialità e isolamento : la singolarità in Marx* (Carocci, 2008 ; trad. angl. *Marx and Singularity. From the Early Writings to the 'Grundrisse'*, Brill, 2012) ; *Agire in comune. Antropologia e politica nell'ultimo Marx* (Ombre corte, 2012 ; trad. angl. *Marx and the Common. From 'Capital' to the Late Writings*, Brill, 2015) ; *Inventare il nuovo. Storia e politica in Jean-Paul Sartre* (Ombre corte, 2016).

**Jean François Bissonnette** est professeur adjoint au département de sociologie de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur le phénomène de la dette et sur les effets politiques, culturels et subjectifs de la financiarisation du capitalisme. Il a co-dirigé l'ouvrage *La dette comme rapport social : liberté ou servitude ?* (Le Bord de l'eau, 2017), et publié des articles dans plusieurs revues, dont *Politique et Sociétés*, *Terrains/Théories*, *Theory & Event* et *Journal of Cultural Economy*.

**Benoît Borrits**, ancien journaliste, essayiste et chercheur militant. Cofondateur de l'association Autogestion (<[www.autogestion.asso.fr](http://www.autogestion.asso.fr)>), il est l'auteur d'*Au-delà de la propriété. Pour une économie des communs* (La Découverte, coll. « L'Horizon des possibles », 2018).

**Isabelle Bruno** est maître de conférences en science politique à l'Université de Lille, rattachée au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS). Ses recherches actuelles portent sur les conflits d'appropriation et les politiques d'aménagement des plages dans une perspective comparée. À ce sujet, elle a publié avec Grégory Salle l'article « "État ne touche pas à mon matelas !" Conflits d'usage et luttes d'appropriation sur la plage de Pampelonne » dans *Actes de la recherche en sciences sociales* (2017).

**Claire Carriou** est maître de conférences en aménagement, urbanisme et études urbaines à l'Université Paris Nanterre et membre du laboratoire Mosaïques LAVUE (7218). Ses recherches actuelles s'intéressent aux rapports entre pouvoirs et habitants dans les processus de production, conception et gestion de l'habitat. Elle a publié des articles sur « l'habitat participatif » dans plusieurs revues : *Espaces et Sociétés* (2014), *Lien social et politiques* (2015) ; et coordonne un dossier, en cours de publication, autour du « Collaborative Housing : conceptualising the field » dans la revue *Housing, Theory and Society*.

**Philippe Chanial** est professeur de sociologie (Université Caen Normandie – CERReV) et rédacteur en chef de *La Revue du MAUSS* semestrielle. Ses travaux portent sur le paradigme du don en théorie sociale, morale et politique ainsi que sur les fondements sociologiques des socialismes de l'association. Il a notamment publié : *La sociologie comme philosophie politique. Et réciproquement* (La Découverte, 2011) ; *La délicate essence du socialisme. L'association, l'individu et la République* (Le Bord de l'eau, 2009) ; *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie* (La Découverte, 2001).

**Patrick Cingolani** est professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot et membre du Laboratoire de changement social et politique (LCSP). Il allie aux recherches sur l'histoire de la science sociale et sur les représentations du social (*Morale et société*, 1995 ; *La république, les sociologues et la question politique*, 2003) une perspective sociologique tournée vers le travail dans ses relations aux formes alternatives de vie.

**Lorenzo Coccoli** est post-doctorant en histoire des institutions à l'Université Parthenope de Naples, et il enseigne l'histoire du droit moderne et contemporain à l'Université LinkCampus de Rome. Il a publié plusieurs articles sur le thème des communs dans de nombreux livres

et journaux spécialisés. Il a édité une anthologie d'écrits internationaux dédiés au même sujet, parue en 2013 sous le titre *Commons/Beni comuni. Il dibattito internazionale* (GoWare). Il est aussi le traducteur italien de *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle* par Pierre Dardot et Christian Laval (DeriveApprodi, 2016, avec Antonello Ciervo et Federico Zappino).

**Alexis Cukier** est maître de conférences en philosophie à l'Université de Poitiers, membre du laboratoire Métaphysique allemande et philosophie pratique (MAPP, EA 2626), et directeur du programme « Travail et démocratie » au Collège international de philosophie. Il est l'un des directeurs de l'ouvrage *Travail vivant et théorie critique* (PUF, 2017) et l'auteur de *Qu'est-ce que le travail ?* (Vrin, 2018) et *Le travail démocratique* (PUF, 2018).

**Anne D'Orazio** est maître de conférences en ville et territoires à l'ENSA Paris La Villette et membre du laboratoire LET-LAVUE. Ses travaux portent sur la question de la fabrication de la ville ordinaire contemporaine et questionnent les modalités et régimes de négociations entre acteurs qu'ils soient issus de la société civile, des institutions techniques ou du monde politique.

**André Dal'bo Da Costa** est architecte urbaniste, doctorant de l'Université de São Paulo, et termine une thèse sur les luttes sociales et la production néolibérale de l'espace. Il consacre ses recherches aux thèmes des mouvements sociaux, de la lutte pour le logement, du néolibéralisme, de l'urbanisme néolibéral et de la production néolibérale de l'espace.

**Pierre Dardot**, philosophe, professeur honoraire de Première supérieure, chercheur rattaché au laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre, est co-auteur, avec Christian Laval, de *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle* (La Découverte, 2014). Il a notamment publié : « Les limites du juridique », *Tracés* (n° hors-série, septembre 2016) et « What Democracy for Global Commons ? », in Samuel Cogolati et Jan Wouters (dir.), *The Commons and a New Global Governance* (Edward Elgar, 2018).

**Léa Eynaud** est doctorante en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (Centre d'étude des mouvements sociaux) et en sciences à l'Université Libre de Bruxelles (Institut de gestion de

l'environnement et d'aménagement du territoire). Sa thèse, financée par l'ADEME, porte sur le lien entre communs, écologie urbaine et mouvements sociaux depuis une perspective de sociologie pragmatiste.

**Daniela Festa**, juriste et géographe, s'est formée et travaille dans la recherche universitaire entre l'Italie et la France. Actuellement rattachée à l'École du droit de Sciences Po, elle s'intéresse aux processus de coproduction de la ville, à la démocratie urbaine, à la justice urbaine et environnementale, aux actions collectives en milieu urbain en inscrivant son travail dans la perspective critique de la géographie légale.

**Franck Fischbach** est professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg. Ses travaux portent sur la philosophie allemande classique, sur Marx et le marxisme, sur la théorie critique et la philosophie sociale. Il est notamment l'auteur de : *La production des hommes. Marx avec Spinoza* (PUF, 2005) ; *Sans objet* (Vrin, 2009) ; *Manifeste pour une philosophie sociale* (La Découverte, 2009) ; *La privation de monde* (Vrin, 2011) ; *Le sens du social* (Lux, 2015) ; *Philosophies de Marx* (Vrin, 2015) ; *Qu'est-ce qu'un gouvernement socialiste ?* (Lux, 2017). Il publiera en 2019 chez Vrin : *Après la production. Travail, nature et capital*.

**Haud Guéguen** est maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers de Paris, membre du laboratoire CRTD et membre associée du laboratoire Sophiapol. Ses recherches actuelles portent sur l'histoire croisée des concepts de possible et d'utopie, ainsi que sur les modes de réactualisation de la philosophie ancienne dans les théories critiques contemporaines.

**Valérian Guillier** prépare un doctorat à l'Université Paris 8 Vincennes St-Denis sur la culture comme commun. Il s'intéresse notamment aux liens et aux différences entre cette dernière et la culture « libre ». Il a récemment publié un article sur cette distinction dans le premier numéro de l'année 2018 de *TIC&Société*.

**David Hamou** est diplômé de l'École normale supérieure de Cachan, doctorant en sociologie au laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre. Ses recherches portent sur le commun, les institutions non-étatiques, les mouvements sociaux urbains et la promotion des droits sociaux dans le Sud de l'Europe et en Amérique du Sud. Dans le cadre de sa thèse doctorale, il poursuit actuellement une enquête

ethnographique sur le municipalisme, les revendications du droit à la ville et l'usage commun du droit par les mouvements sociaux à Barcelone.

**Pauline Julien** est agrégée de philosophie et doctorante au laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre. Son travail de thèse porte sur les relations entre prise de parole et subjectivation politique.

**Christian Laval** est professeur de sociologie à l'Université Paris Nanterre, membre du laboratoire Sophiapol, chercheur associé à l'Institut de recherches de la FSU, co-directeur avec Laurent Jeanpierre de la collection « L'horizon des possibles » aux éditions de La Découverte. Il est l'auteur, entre autres, de : *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme* (Gallimard, coll. « Nrf essais », 2007) ; *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle* (avec Pierre Dardot, La Découverte, 2014).

**Claude Le Guoill** est chercheur associé au CREDA (UMR 7227) et à l'OHMI Pima County (CNRS/University of Arizona). Après une thèse sur les luttes politiques des communautés andines de Bolivie, il travaille sur la gestion des ressources naturelles (mines, eau) et la capacité des communautés à produire du commun. Il a notamment publié : « Les communs à l'épreuve de l'activité minière. Une étude du projet minier Constancia, Pérou », *Critique Internationale*, n° 77.

**Mauve Létang** est doctorante en géographie à l'Université de la Sorbonne. Sa thèse analyse les politiques de décentralisation des pouvoirs pour la gestion des communs dans l'Himalaya, en Inde et au Népal. À travers une étude de la mise en place de comités villageois de gestion par les États, elle montre comment la décentralisation, loin d'être une forme d'autonomie politique pour les villageois-e-s, est en fait un redéploiement de l'État dans le quotidien des populations.

**Fabien Locher** est historien, chargé de recherche au CNRS à l'École des hautes études en sciences sociales. Ses travaux récents portent sur l'histoire des formes de gouvernement de la nature aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et en particulier sur la question de la propriété et des communs. Parmi ses publications récentes : le numéro *Crash Testing Property. How Disasters Reshape and Reveal Property Institutions (Europe and Asia, XIX<sup>th</sup>-XX<sup>th</sup>)* de la revue *Global Environment* (avec M. Elie), et le volume *Posséder la Nature. Propriété et environnement dans l'Histoire* paru aux Éditions d'Amsterdam (avec F. Graber).

**Lionel Maurel** est directeur adjoint scientifique à l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, co-fondateur du collectif « SavoirsCom1 », consacré à la politique des biens communs de la connaissance, membre de La Quadrature du Net, organisation de défense des droits et libertés des citoyens sur Internet, membre du Conseil d'administrateur de La Coop des Communs, et auteur du site <<https://scinfolex.com>>.

**Arnaud Mège** est docteur en sociologie de l'Université de Poitiers. Sa thèse, soutenue en décembre 2016 et intitulée *Militer pour la décroissance. De l'émergence d'une idéologie à sa mise en pratique*, a notamment donné lieu à la publication d'un article dans la revue *Terrains & Travaux* en 2017 (« "Faire autrement" : tensions entre idéaux et contraintes pratiques de militants pour la décroissance »).

**Francine Mestrum** est docteur en sciences sociales. Elle a travaillé pour les institutions européennes et diverses universités belges. Sa recherche concerne la dimension sociale de la mondialisation, la pauvreté, l'inégalité, la protection sociale et le genre. Elle représente le CETRI (Centre Tricontinental) au Conseil international du Forum social mondial, participe au Comité exécutif du Forum social mondial sur la santé et la sécurité sociale et au Comité organisateur du Forum des peuples Asie Europe. Elle a publié plusieurs livres en néerlandais, français et anglais sur le développement et elle dirige le réseau mondial de Global Social Justice (<<http://globalsocialjustice.info>> et <[www.socialcommons.eu](http://www.socialcommons.eu)>).

**Massimiliano Nicoli** est docteur en philosophie rattaché au laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre. Ses recherches portent surtout sur la généalogie politique du management et de l'entreprise, sur la critique de la gestion des ressources humaines en tant que technologies politiques de gouvernement des individus, et sur l'histoire du travail indépendant et coopératif. Il a publié la monographie : *Le risorse umane* (Rome, 2015).

**Nilton Ken Ota** est chercheur associé du laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre. Professeur du département de sociologie (2016-2018) et professeur invité du programme de post-doctorat en sociologie, tous deux à la Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines de l'Université de São Paulo. Post-doctorant en sociologie à l'Université Paris Nanterre (2013-2014) et en philosophie à l'Université

de São Paulo (2012-2016), il a été aussi consultant du Fonds des Nations unies pour l'enfance – Unicef/Brésil (2002-2006).

**Hervé Oulc'hen** est agrégé et docteur en philosophie, enseignant au lycée et chercheur associé à l'Université de Liège. Il est l'auteur de : *L'intelligibilité de la pratique. Althusser, Foucault, Sartre* (Presses universitaires de Liège, 2017) ; et de *Sartre et le colonialisme : la critique d'un système* (La Digitale, 2015). Il a dirigé l'ouvrage collectif : *Usages de Foucault* (PUF, 2014).

**Ana Paula Pacheco** est professeur au sein du département de théorie littéraire et de littérature comparée de l'Université de São Paulo depuis 2014. Elle a été coordonnatrice du programme de post-doctorat en théorie littéraire et littérature comparée de l'Université de São Paulo de 2015 à 2017.

**Luca Paltrinieri** est maître de conférences en philosophie politique et philosophie des sciences humaines et sociales à l'Université de Rennes 1. Il est par ailleurs directeur de programme au Collège internationale de philosophie, où il dirige un programme de recherche sur la philosophie politique et l'entreprise. C'est dans ce cadre qu'il interroge les transformations du travail et de l'entreprise, au croisement entre philosophie et économie.

**Veronica Pecile** est doctorante en droit et sciences sociales au CENJ (Centre pour l'étude des normes juridiques) à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Elle s'intéresse à la théorie politique, à la *critical legal theory* et à la sociologie du droit. Sa recherche concerne les pratiques des communs en Europe du Sud et en particulier comment les mouvements pour les communs essaient de reconfigurer la solidarité comme principe politique radical en opposition aux politiques d'austérité.

**Franck Poupeau** est directeur de recherche au CNRS. Ses recherches portent sur l'intersection entre la sociologie de la ségrégation urbaine et l'analyse politique des mouvements sociaux.

**Judith Revel** est professeur de philosophie à l'Université Paris Nanterre et membre du laboratoire Sophiapol. Membre du Centre Michel Foucault, spécialiste de la pensée française contemporaine et particulièrement

de Michel Foucault, dont elle a dirigé l'édition italienne des *Dits et Écrits* (Feltrinelli, 1996-1998), elle a publié sur ce sujet de nombreux articles et essais en France et à l'étranger.

**Grégory Salle** est chargé de recherche au CNRS, rattaché au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSÉ). Ses recherches portent actuellement sur les inégalités sociales et environnementales, en lien avec ce que Michel Foucault désignait sous l'expression de « gestion différentielle des illégalismes ». Il a publié avec Isabelle Bruno l'article « “Before long there will be nothing but billionaires !” The power of elites over space on the Saint-Tropez peninsula » dans la *Socio-Economic Review* (2018).

**Emine Sarikartal**, docteur en philosophie, travaille sur l'esthétique et la philosophie politique. Elle est traductrice en turc (avec F. Taylan) du *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, de P. Dardot et de C. Laval (Presses universitaires de Bilgi, 2018), ainsi que d'une série d'ouvrages de G. Bachelard, F. Lyotard et M. Merleau-Ponty.

**Pierre Sauvêtre** est maître de conférences en sociologie de l'Université Paris Nanterre. Il est l'auteur de : *Foucault* (Ellipses, 2017) ; « Pour les communs sociaux » (*Politis*, 2019, avec Christian Laval) ; « Forget Ostrom. From the development commons to the commons as social sovereignty », in S. Cogolati et J. Wouters (dir.), *Commons and a New Global Governance* (Edward Elgar, 2018) ; « Le nouveau paradigme politique du commun à Barcelone et en Catalogne : un municipalisme des communs », in N. Alix, J.-L. Bancel, B. Coriat et F. Sultan (dir.), *Vers une République des biens communs* (Les liens qui libèrent, 2018).

**Selma Cristina Silva de Jesus** est professeur à la Faculté d'éducation de l'Université fédérale de Bahia (UFBA). Professeur assistante du programme d'études supérieures en sciences sociales de l'UFBA, elle est chercheuse au Centre d'études et de recherche en sciences humaines (CRH) de l'UFBA.

**Michele Spanò** est juriste, maître de conférences à l'EHESS, membre du laboratoire LIER-FYT. Il s'intéresse aux procédures et aux techniques à travers lesquelles la représentation, la production, la revendication et la mobilisation de ce qui est « collectif » ou « commun » – acteurs, droits, biens, intérêts – se joue dans le domaine du droit.



**Frédéric Sultan** est un militant d'éducation populaire engagé pour le développement des communs. Il coordonne la plateforme de projets « Remix The Commons » et contribue à la facilitation du « Réseau francophone des biens communs ». Il est impliqué dans l'Assemblée européenne des communs depuis sa création en 2016 et a participé à la rédaction du manifeste pour la récupération des biens communs (en 2009). Il est membre de l'association Vecam.

**Ferhat Taylan** est chercheur post-doctorant en philosophie à l'Université de Liège. Il est l'auteur de : *Mésopolitique. Connaître, théoriser et gouverner les milieux de vie (1750-1900)* (Éditions de la Sorbonne, 2018) ; *Concepts et rationalités. Héritages de l'épistémologie historique de Meyerson à Foucault* (Éditions Matériologiques, 2018).

**Delphine Thivet** est maître de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux et chercheuse au Centre Émile Durkheim. Dans le prolongement de sa thèse sur la construction du mouvement paysan, *La Via Campesina* (EHESS, 2015), ses recherches actuelles portent sur les dynamiques sociales et politiques des mondes ruraux dans les pays du Sud, avec une focalisation sur le Brésil et l'Inde plus particulièrement. Elle a notamment publié : « Une appropriation oblique de l'*advocacy*. La défense et la promotion des "droits paysans" auprès des Nations unies par *La Via Campesina* », *Critique Internationale*, n° 67 (avril-juin 2015, p. 67-81).

**Francis Vergne** est chercheur associé à l'Institut de recherche de la FSU. Il est l'auteur de : *La nouvelle école capitaliste* (avec P. Clément, G. Dreux et C. Laval, La Découverte, 2011) ; *Mots et maux de l'école. Petit lexique impertinent et critique* (Armand Colin, 2011) ; *La fabrique de l'employabilité. Quelles alternatives à la formation* (avec J.-M. Canu et L.-M. Bernier, Syllepse, 2014).

## Table des matières

Introduction	
par <i>Christian Laval, Pierre Sauvêtre et Ferhat Taylan</i> .....	5

### STRATÉGIES DU COMMUN

I. Le commun comme principe stratégique	
par <i>Pierre Dardot</i> .....	27
II. Commun et protagonisme démocratique : oublier Ostrom	
par <i>Pierre Sauvêtre</i> .....	45
III. <i>Commun</i> : essai de cartographie	
par <i>Judith Revel</i> .....	61
IV. Qu'est-ce qu'un internationalisme du commun ?	
par <i>Lorenzo Coccoli</i> .....	75
V. Services publics et principe du commun	
par <i>Christian Laval</i> .....	87
VI. Biens communs et usages du droit	
par <i>Daniela Festa</i> .....	103
VII. « Changer de soleil » : le droit privé comme infrastructure du commun	
par <i>Michele Spanò</i> .....	115

### COMMUN ET ÉCOLOGIES POLITIQUES

VIII. L'alternative du commun dans les Suds	
par <i>Mauve Létang</i> .....	129
IX. Le commun à l'épreuve des communautés andines	
par <i>Claude Le Gouill et Franck Poupeau</i> .....	139
X. Les communs et la mer	
par <i>Fabien Locher</i> .....	151
XI. La stratégie d'inséparabilité des collectifs humains et des milieux naturels	
par <i>Ferhat Taylan</i> .....	165
XII. Sous le sable, le commun ?	
par <i>Isabelle Bruno et Grégory Salle</i> .....	179

## COMMUN, HABITAT ET VILLES

XIII. Quelques questions sur le(s) commun(s) à partir des quartiers populaires par <i>Marie-Hélène Bacqué</i> .....	191
XIV. Communs et habitat par <i>Claire Carriou</i> .....	201
XV. Au-delà de la propriété privée, la mise en commun de la ressource immobilière et foncière comme perspective politique et sociale par <i>Anne D'Orazio</i> .....	209
XVI. Mobilisations urbaines dans une ville de l'Europe du Sud après la crise par <i>Veronica Pecile</i> .....	217

## COMMUN ET INSTITUTIONS DE L'ÉCONOMIE

XVII. Néolibéralisme et prédation du commun par <i>Patrick Cingolani</i> .....	229
XVIII. <i>Platform cooperativism</i> et dépassement de l'entreprise capitaliste par <i>Massimiliano Nicoli et Luca Paltrinieri</i> .....	241
XIX. De la logique coopérative au principe du Commun par <i>Benoît Borrits</i> .....	255
XX. Démocratie du commun et travail démocratique par <i>Alexis Cukier</i> .....	263
XXI. Les communs, la reproduction et le revenu de base par <i>Francine Mestrum</i> .....	273
XXII. De la dette mutuelle à la monnaie du commun par <i>Jean François Bissonnette</i> .....	283
XXIII. La décroissance par <i>Arnaud Mège</i> .....	295

## PRATIQUES NUMÉRIQUES ET PÉDAGOGIQUES

XXIV. Un aperçu de la diversité des pratiques institutionnelles dans les communs numériques par <i>Lionel Maurel</i> .....	305
--	-----

XXV. Ce que le commun fait aux industries des biens symboliques par <i>Valérian Guillier</i> .....	313
XXVI. La catégorie de commun(s) au fil des échanges : enquête par <i>Léa Eynaud et Frédéric Sultan</i> .....	321
XXVII. Le commun dans les expériences éducatives d'autogestion par <i>Francis Vergne</i> .....	329

DIMENSIONS INTERNATIONALES  
ET EXPÉRIENCES LOCALES DANS LES LUTTES  
POUR LE COMMUN

XXVIII. Municipalisme du commun par <i>David Hamou</i> .....	339
XXIX. Barcelone, laboratoire des communs par <i>Alain Ambrosi</i> .....	347
XXX. La participation de <i>La Via Campesina</i> à la construction d'un internationalisme du commun par <i>Delphine Thivet</i> .....	357
XXXI. Peut-on penser le commun en tant que stratégie politique dans un pays périphérique comme le Brésil ? par <i>André Dal'Bo Da Costa, Selma Cristina Silva de Jesus,</i> <i>Nilton Ken Ota et Ana Paula Pacheco</i> .....	365

RÉTROSPECTIVES : THÉORIES DU COMMUN  
À LA LUMIÈRE DES PRATIQUES

XXXII. La délibérabilité du commun : commun et délibération chez Aristote par <i>Haud Guéguen</i> .....	379
XXXIII. Les socialismes de l'association, sources et ressources d'une politique du commun ? par <i>Philippe Chanial</i> .....	395
XXXIV. Marx et le commun par <i>Luca Basso</i> .....	405

XXXV. Rendre le commun immanent au social par <i>Franck Fischbach</i> .....	419
XXXVI. Dialectiques du commun chez Sartre par <i>Hervé Oulc'hen</i> .....	435
XXXVII. Les usages politiques du commun par <i>Pauline Julien</i> .....	443
XXXVIII. Performances du commun par <i>Emine Sarıkartal</i> .....	451
Les auteurs .....	459

## Les colloques de Cerisy aux Éditions Hermann

### ART

*Psychanalyse et cinéma. Du visible et du dicible*, Ch. Clouard et M. Leibovici, 2019.

*Gestualités/Textualités en danse contemporaine*, S. Genetti, C. Lapeyre et F. Pouillaude (dir.), 2018.

### LITTÉRATURE

*Littératures et arts du vide*, J. Duwa et P. Taminiaux (dir.), 2018.

*L'Algérie, traversées*, G. Lévy, C. Mazauric et A. Roche (dir.), 2018.

*L'écriture du psychanalyste*, J.-F. Chiantaretto, C. Matta et F. Neau (dir.), 2018.

*Christian Prigent : trou(v)er sa langue*, B. Gorrillot et F. Thumerel (dir.), 2017.

*Écritures de soi, Écritures du corps*, J.-F. Chiantaretto et C. Matha (dir.), 2016.

*Périple & parages. L'œuvre de Frédéric Jacques Temple*, M.-P. Berranger, P.-M. Héron et C. Leroy (dir.), 2016.

*Écriture(s) et psychanalyse : quels récits ?*, Fr. Abel, M. Delbraccio et M. Petit (dir.), 2015.

*Pascal Quignard. Traductions et métamorphoses. Avec un inédit de Pascal Quignard*, M. Calle-Gruber, J. Degenève et I. Fenoglio (dir.), 2015.

*1913 : cent ans après. Enchantements et désenchantements*, C. Camelin et M.-P. Berranger (dir.), 2014.

*Écritures de soi, Écritures des limites*, J.-F. Chiantaretto (dir.), 2014.

*Ateliers d'écriture littéraire*, Cl. Oriol-Boyer et D. Bilous (dir.), 2013.

*Swann le centenaire*, A. Compagnon et K. Yoshikawa (dir.), 2013.

*Présence d'André du Bouchet*, M. Collot et J.-P. Léger (dir.), 2012.

*L'Ailleurs depuis le romantisme. Essais sur les littératures en français*, D. Lançon et P. Née (dir.), 2009.

*Yves Bonnefoy. Poésie, recherche, savoirs*, D. Lançon et P. Née (dir.), 2007.

### PHILOSOPHIE

*Lieux et figures de l'imaginaire*, M. de Gandillac et W. Bannour (dir.), 2017.

*À l'épreuve d'exister avec Henri Maldiney*, Ch. Younès et O. Frérot (dir.), 2016.

*Jean Greisch, les trois âges de la raison*, S. Bancalari, J. de Gramont et J. Leclercq (dir.), 2016.

*Des possibles de la pensée. L'itinéraire philosophique de François Jullien*, Fr. Gaillard et Ph. Ratte (dir.), 2015.

*Gaston Bachelard. Science et poétique, une nouvelle éthique ?*, J.-J. Wunenburger (dir.), 2013.

*L'Émile de Rousseau : regards d'aujourd'hui*, A.-M. Drouin-Hans, M. Fabre, D. Kambouchner et A. Vergnioux (dir.), 2013.

## SOCIÉTÉ

*Ce que la misère nous donne à repenser, avec Joseph Wresinski*, B. Tardieu et J. Tonglet (dir.), 2018.

*La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène?*, M. Augendre, J.-P. Llored et Y. Nussaume (dir.), 2018.

*Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain?*, P. Musso et A. Supiot (dir.), 2018.

*Écologie politique de l'eau*, J.-P. Pierron (dir.), 2017.

*Cultures et créations dans les métropoles-monde*, M. Lussault et O. Mongin (dir.), 2016.

*La région, de l'identité à la citoyenneté*, A. Frémont et Y. Guermont (dir.), 2016.

*Le génie de la marche. Poétique, savoirs et politique des corps mobiles*, G. Amar, M. Apel-Muller et S. Chardonnet-Darmaillacq (dir.), 2016.

*Peut-on apprivoiser l'argent aujourd'hui?*, J.-B. de Foucauld (dir.), 2016.

*Au prisme du jeu. Concepts, pratiques, perspectives*, L. Mermet et N. Zaccà-Reyners (dir.), 2015.

*Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, V. Despret et R. Larrère (dir.), 2014.

*Prendre soin. Savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, V. Chagnon, C. Dallaire, C. Espinasse et É. Heurgon (dir.), 2013.

*Villes, territoires, réversibilités*, F. Scherer et M. Vanier (dir.), 2013.

*La sérendipité. Le hasard heureux*, D. Bourcier et P. van Andel (dir.), 2011.

*L'économie de la connaissance et ses territoires*, T. Paris et P. Veltz (dir.), 2010.

*Peurs et Plaisirs de l'eau*, B. Barraqué et P.-A. Roche (dir.), 2010.

## HORS SÉRIE

*Jardins en politique*, P. Moquay et V. Piveteau (dir.), 2018.

*Europe en mouvement 1*, W. Asholt, M. Calle-Gruber, É. Heurgon et P. Oster (dir.), 2018.

*Europe en mouvement 2*, W. Asholt, M. Calle-Gruber, É. Heurgon et P. Oster (dir.), 2018.

*Nourritures jardinières dans des sociétés urbanisées*, S. Allemand et É. Heurgon (dir.), 2016.

*Transplanter. Une approche transdisciplinaire : art, médecine, histoire et biologie*, Fr. Delaporte, B. Devauchelle et E. Fournier (dir.), 2015.

*Renouveau des jardins. Clés pour un monde durable?*, S. Allemand, É. Heurgon et S. de Paillette (dir.), 2014.

*De Pontigny à Cerisy (1910-2010) : des lieux pour « penser avec ensemble »*, S. Allemand, É. Heurgon et C. Paulhan (dir.), 2011.



## LES COLLOQUES CERISY

Le Centre Culturel International de Cerisy propose, chaque année, de fin mai à début octobre, dans le cadre accueillant d'un château construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, monument historique, des rencontres réunissant artistes, chercheurs, enseignants, étudiants, acteurs économiques et sociaux, mais aussi un vaste public intéressé par les échanges culturels et scientifiques.

### Une longue tradition culturelle

- Entre 1910 et 1939, Paul Desjardins organise à l'abbaye de Pontigny les célèbres **décades**, qui réunissent d'éminentes personnalités pour débattre de thèmes littéraires, sociaux, politiques.
- En 1952, Anne Heurgon-Desjardins, remettant le château en état, crée le **Centre Culturel** et poursuit, en lui donnant sa marque personnelle, l'œuvre de son père.
- De 1977 à 2006, ses filles, Catherine Peyrou et Édith Heurgon, reprennent le flambeau et donnent une nouvelle ampleur aux activités.
- Aujourd'hui, après la disparition de Catherine, puis celle de Jacques Peyrou, Cerisy continue sous la direction d'Édith Heurgon et de Dominique Peyrou, avec le concours d'Anne Peyrou-Bas et de Christian Peyrou, également groupés dans la Société civile du château de Cerisy, ainsi que d'une équipe efficace et dévouée, animée par Philippe Kister.

### Un même projet original

- Accueillir dans un cadre prestigieux, éloigné des agitations urbaines, pendant une période assez longue, des personnes qu'anime un même attrait pour les échanges, afin que, dans la réflexion commune, s'inventent des idées neuves et se tissent des liens durables.
- La Société civile met gracieusement les lieux à la disposition de l'**Association des Amis de Pontigny-Cerisy**, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, présidée actuellement par Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des finances honoraire.

### Une régulière action soutenue

- Le **Centre Culturel**, principal moyen d'action de l'Association, a organisé près de **780 colloques** abordant, en toute indépendance d'esprit, les thèmes les plus divers. Ces colloques ont donné lieu, chez divers éditeurs, à la publication de près de **600 ouvrages**.
- Le **Centre National du Livre** assure une aide continue pour l'organisation et l'édition des colloques. Les **collectivités territoriales** (Région Normandie, Conseil départemental de la Manche, Coutances Mer et Bocage) et la **Direction régionale des Affaires culturelles** apportent leur soutien au Centre, qui organise, en outre, avec les **Universités de Caen** et de **Rennes 2**, des rencontres sur des thèmes concernant la Normandie.
- Un **Cercle des Partenaires**, formé d'entreprises, de collectivités locales et d'organismes publics, soutient, voire initie, des rencontres de **prospective** sur les principaux **enjeux contemporains**.
- Depuis 2012, une nouvelle salle de conférences, moderne et accessible, propose une formule nouvelle : les **Entretiens de la Laiterie**, journées d'échanges et de débats, à l'initiative des partenaires de l'Association.

Renseignements : CCIC, Le Château, 50210 CERISY-LA-SALLE, FRANCE  
Tél. 02 33 46 91 66 ; Internet : [www.ccic-cerisy.asso.fr](http://www.ccic-cerisy.asso.fr)  
Courriel : [info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr](mailto:info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr)



## Choix de publications

- *L'activité marchande sans le marché ?*, Presses des Mines, 2010.
- *L'Algérie, traversées*, Hermann, 2018.
- *Le symbolique et le social (Pierre Bourdieu)*, Univ. de Liège, 2005, rééd. 2017.
- *Les pluriels de Barbara Cassin*, Le Bord de l'eau, 2014.
- *Bébé sapiens*, Érès, 2017.
- *Vers une république des biens communs ?*, Les liens qui libèrent, 2018.
- *Les nouveaux régimes de la conception*, Vuibert ; rééd. Hermann, 2014.
- *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Hermann, 2016.
- *Déterminismes et complexités (autour d'Henri Atlan)*, La Découverte, 2008.
- *L'écologie politique de l'eau*, Hermann, 2017.
- *L'économie de la connaissance et ses territoires*, Hermann, 2010.
- *L'économie des services pour un développement durable*, L'Harmattan, 2007.
- *L'entreprise, point aveugle du savoir*, Éditions Sciences humaines, 2014.
- *Europe en mouvement 1. À la croisée des cultures*, Hermann, 2018.
- *Europe en mouvement 2. Nouveaux regards*, Hermann, 2018.
- *L'Homme des sciences de l'homme*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2013.
- *Individualismes contemporains et individualités*, PU de Rennes, 2010.
- *L'industrie, notre avenir*, Eyrolles, 2015.
- *Intelligence de la complexité*, L'Aube ; rééd. Hermann, 2013.
- *Jardins en politique. Avec Gilles Clément*, Hermann, 2018.
- *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ? (A. Berque)*, Hermann, 2018.
- *Ce que la misère nous donne à repenser, avec Joseph Wresinski*, Hermann, 2018.
- *Penser la négociation aujourd'hui*, De Boeck, 2009.
- *Sciences de la vie, sciences de l'information*, ISTE, 2007.
- *S'orienter dans un monde en mouvement*, L'Harmattan, 2018.
- *S.I.È.C.L.E., 100 ans de rencontres : Pontigny, Cerisy*, IMEC, 2005.
- *De Pontigny à Cerisy : des lieux pour « penser avec ensemble »*, Hermann, 2011.
- *La philosophie déplacée : autour de Jacques Rancière*, Horlieu, 2006.
- *Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, Hermann, 2013.
- *Renouveau des jardins. Clés pour un monde durable ?*, Hermann, 2014.
- *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, PUF, 2013.
- *Introduction aux sciences cognitives*, Gallimard, Folio, rééd. 2004.
- *Sciences de la vie, sciences de l'information*, ISTE, 2017.
- *Des sciences sociales à la science sociale*, Le Bord de l'eau, 2018.
- *La sérendipité. Le hasard heureux*, Hermann, 2011.
- *Gilbert Simondon et l'invention du futur*, Klincksieck, 2016.
- *Les socialismes*, Le Bord de l'eau, 2012.
- *Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ?*, Hermann, 2017.
- *Lectures contemporaines de Spinoza*, PU Paris Sorbonne, 2012.
- *Universités populaires, hier et aujourd'hui*, Autrement, 2012.
- *Lire Zola au XX<sup>e</sup> siècle ?*, Classiques Garnier, 2018.

Mise en pages : CW Design

Achévé d'imprimer